



Conseil d'Administration du 4 décembre 2025

- 1 Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) de GRDF.
- 2 Bilan de l'accord pour la mixité et l'égalité professionnelle de GRDF (2022-2025).
- 3 Résultats financiers GRDF 2025 : des chiffres contrastés.



Thierry Faux
Administrateur CGT



COMPTEUR DES
DIVIDENDES A ENGIE
DEPUIS LE 01/01/2024
420 000 000 M€

1 Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) de GRDF.

Si la température globale continue d'augmenter, la France connaîtra des étés avec 10 à 15 fois plus de canicules, avec des pics pouvant dépasser 50 °C menaçant la santé et l'agriculture. Les sécheresses seront plus longues, surtout dans le Sud, et l'eau plus rare. Les précipitations augmenteront de 15 à 20 % en hiver mais diminueront de 20 % en été, augmentant inondations et risques d'incendies. En montagne, la neige disparaîtra pratiquement et les glaciers alpins fondront. Le niveau de la mer montera entre 60 cm et plus d'un mètre, submergeant des zones côtières habitées. Ces changements demandent une adaptation urgente et une réduction forte des émissions de gaz à effet de serre.

Ce dérèglement climatique global, désormais tangible et même déjà mesurable en France, a des répercussions directes dans nos entreprises notamment sur les infrastructures, les conditions de travail et la continuité des activités. GRDF n'y échappe pas : le rapport présenté en Conseil d'Administration identifie des risques majeurs dans les décennies à venir : inondations, canicules, vents violents, sécheresses, mouvements de terrain et feux de forêt. Ce scénario, repose sur un réchauffement de 4 °C en France d'ici 2100. Il rend indispensables des adaptations durables pour garantir la résilience du réseau gazier et la sécurité des agents.

Avec le réchauffement climatique et l'intensification des vents, les concentrateurs — au nombre d'environ 10.000 sur le territoire — sont identifiés comme points à surveiller en raison des risques liés aux fortes rafales.

Les investissements prévus, dont 2,1 milliards d'euros consacrés d'ici 2050 à la prévention des risques liés au retrait-gonflement des argiles, témoignent d'une prise en compte sérieuse des vulnérabilités. Le rapport souligne également que les conditions de travail des agents seront affectées par la multiplication des épisodes de chaleurs extrêmes et de vents violents.

J'ai rappelé ce qui avait été abordé dès 2015. Lors de l'Accord de Paris, il avait été souligné que le « stress climatique » deviendrait un enjeu majeur pour le monde du travail. L'année 2024, la plus chaude jamais enregistrée,

en a apporté une illustration saisissante : « canicules et sécheresses » d'une intensité sans précédent ont particulièrement exposé les travailleurs en extérieur à un « stress thermique dangereux pour la santé ».

Au-delà des effets physiques (déshydratation, malaises...), ces phénomènes renforcent les inégalités sociales et aggravent les risques psychosociaux. Ce sujet doit donc être pris très au sérieux, et les acteurs du travail doivent agir collectivement pour adapter l'organisation et les conditions de travail à un climat durablement plus chaud.

Autrefois, ces discussions trouvaient naturellement leur place au sein des CHSCT. Ces instances de proximité étaient ancrées dans la réalité du terrain. Aujourd'hui, la CSSCT, désormais compétente sur ces questions, se révèle moins puissante faute d'un nombre insuffisant d'élus conséquence directe d'une réforme Macron (alors ministre) qui a réduit les moyens de la représentation du personnel.

Dans ce contexte, la prévention et la protection des salariés sur le terrain apparaissent **comme des priorités absolues** : elles nécessitent des ajustements organisationnels, des aménagements d'horaires et des équipements adaptés pour préserver la santé et la sécurité de tous.



La COP30 est passée. Le climat attendra.

On aurait dit un groupe de stagiaires venus par curiosité apprendre sur le «réchauffement climatique» : c'était à l'ordre du jour, sûrement par erreur... Au fond, c'est plus un stage politique qu'une conférence, mais au moins la planète fait la sieste pendant qu'on s'excite sur les discours. Les gaz à effet de serre ont de beaux jours devant eux.



csec-grdf.fnme-cgt.fr



@CseCCGTGRDF



@CseCCGTGRDF

2 Bilan de l'accord pour la mixité et l'égalité professionnelle de GRDF (2022-2025).



L'accord sur la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à GRDF couvre la période 2022-2025. Il s'achève sur un bilan en deçà des objectifs fixés. En 2024, le taux global de féminisation de l'entreprise a reculé de 0,4 %. C'est un recul par rapport aux engagements pris en 2022 qui prévoient d'atteindre au minimum **31 % de femmes dans les effectifs**.

Pour rappel, à fin décembre 2021, les femmes représentaient 28,38 % des effectifs statutaires. La baisse récente touche principalement les jeunes femmes et les métiers techniques, où la féminisation stagne, voire régresse. Elle contredit les ambitions affichées en matière de diversité.

Par ailleurs, la fermeture de 13 plateaux d'acheminement sur 18 aura, dans les années à venir, un impact particulièrement négatif sur l'emploi féminin dans ces secteurs. La diversité des profils au sein de l'entreprise va s'en trouver affectée. De plus, la réorganisation en cours dans les activités de vente et d'accueil fait craindre de nouvelles fermetures de sites et des suppressions d'emplois bien que la Direction affirme le contraire. Ces évolutions risquent d'aggraver encore le recul de la féminisation au sein de l'entreprise car nombre d'entre elles se voient contraintes de quitter GRDF...

Dans ce contexte, j'ai exprimé un avis défavorable quant au résultat final de cet accord, notamment en ce qui concerne la mixité et l'égalité professionnelle au sein de GRDF.

3 Résultats financiers GRDF 2025 : des chiffres contrastés

Le Chiffre d'Affaires d'acheminement connaît une forte hausse de plus de 440 millions d'euros par rapport à 2024. C'est principalement dû aux augmentations tarifaires de l'ATRD7 en juillet 2024 et 2025.

La correction climatique reste défavorable comme en 2024 tandis que les volumes acheminés à climat moyen sont en repli. Cela reflète une baisse tendancielle de la consommation.

Les recettes hors acheminement progressent alors. Dans le même temps, malgré les avancées en biométhane et les CAPEX pour moderniser les réseaux, on observe un repli des investissements lié à la diminution des raccordements.

À fin octobre 2025, le nombre de clients est en baisse de 120.000 usagers gaz, ce qui confirme l'érosion continue des effectifs.

Le taux de satisfaction client atteint, quant à lui, 95% pour la première mise en service et le dépannage gaz.

Enfin, le résultat net IFRS à septembre dépasse de plus de 100 millions d'euros celui de l'année précédente.



Prochain Conseil d'Administration : 11 mars 2026

Chères et chers agents du Service Public de l'Energie,
En cette période de fin d'année, recevez mes **vœux les plus sincères de joie, de repos et de bonheur partagé**.
Que ces fêtes vous apportent chaleur et sérénité, entouré·e·s de vos proches.
Je vous souhaite une très belle fin d'année et une excellente reprise en 2026.



Vous voulez faire baisser les factures d'électricité et de gaz de 14% ? Signez la pétition pour une TVA à 5,5% sur le site du Sénat.

Signez ici !



**Pour signer,
cliquez ici !**